

 <p>AGGLO- Étampois Sud-Essonne www.cae-se.fr</p>	<p>Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Conseil Communautaire du 17 juin 2024</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Yves VILLATE</i></p>	<p>CA-DEL-2024- 082</p>
---	---	------------------------------------

**Attribution des aides communautaires sur le fonds dédié
pour la transition écologique pour l'année 2024**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 17 juin, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Morigny-Champigny, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 75.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Patricia AMBROSIO-TADI, Johann MITTELHAUSSER, Dominique VAURY, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Alain GUERTON (suppléant d'Evelyne THOUEMENT), Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Xavier GUIOMAR, Jérôme DESNOUE, Thierry GUERIN, Maryline COMMEIGNES, Gilbert DALLERAC, Elizabeth DELAGE, Mostefa GHENAÏM, Marie-Claude GIRARDEAU, Gérard HEBERT, Maxime MARCELIN, Tarik MEZIANE, Nathalie PABOUDJIAN, Françoise PYBOT, Emmanuelle ROYERE, Virginie TARTARIN, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Daniel CIRET, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Jean-Pierre DUBOIS, Sylvie VASSET, Alain PERDIGEON, Alain MARTIN, Sabine LESPAGNOL, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (53).

Conseillers absents / excusé(e)s : Mesdames et Messieurs Franck COENNE, Sana AABIBOU, Fouad EL M'KHANTER, Dramane KEÏTA, Paola LEROY, Kadiatou LY, Claude MASURE, Medhi MEJERI, Maïram SY (9),

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Christian THIERRY (par procuration à Yves VILLATE), Geneviève MENNELET (par procuration à Jean-Louis CHANDELLIER), Camille BINET-DEZERT (par procuration à Maryline COMMEIGNES), Mathieu HILLAIRE (par procuration à Xavier GUIOMAR), Jean-Michel JOSSO (par procuration à Françoise PYBOT), Patrick JULISSON (par procuration à Elizabeth DELAGE), Franck MARLIN (par procuration à Johann MITTELHAUSSER), Joël NOLLEAU (par procuration à Nathalie PABOUDJIAN), Yvon BOUKAYA (par procuration à Eric MEYER), Angéline DARDENNE (par procuration à Nicolas ANDRÉ), Sébastien DERACHE (par procuration à Valérie MAUGARD), Séverine RAMÉ (par procuration à Grégory COURTAS), Annie LEPAGE (par procuration à Jean PERTHUIS) (13),

Secrétaire de séance : Monsieur Michaël MÉRIGOT.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Yves VILLATE,

VU l'arrêté préfectoral n° 2019-PREF.DRCL/263 du 30 juillet 2019 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-18,

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

VU la délibération n°CA-DEL-2019-68 du Conseil communautaire du 4 juin 2019 relative à la création du fonds dédié aux actions du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET),

VU la délibération n°CA-DEL-2022-136 du Conseil communautaire du 15 décembre 2022 adoptant le Pacte financier et fiscal pour la période 2023-2026,

VU la délibération n°CA-DEL-2023-126 du Conseil communautaire du 13 novembre 2023 relative à l'évolution du fonds dédié pour la transition écologique et au lancement de l'appel à projets 2024,

CONSIDÉRANT l'avis de la quatrième commission « Agriculture, ruralité, alimentation, producteurs, environnement et transition énergétique » du 10 juin 2024,

CONSIDÉRANT l'enjeu environnemental et sa déclinaison en actions pertinentes sur le territoire pour satisfaire aux objectifs de l'accord de Paris ratifié par la France le 4 novembre 2016 et à l'Agenda 2030.

CONSIDÉRANT les 8 projets déposés dans le cadre de l'appel à projets lancé le 13 novembre 2023 par le Conseil communautaire sur le fonds dédié et les 7 types d'actions retenues pour 2024,

CONSIDÉRANT que la totalité des subventions attribuées s'inscrit dans l'enveloppe de 132 000 € inscrite au budget 2024 et que l'aide pour chaque projet n'excède pas la limite de 50 % du reste à charge de la commune avant fonds de concours,

CONSIDÉRANT les délibérations des Conseils municipaux des communes sollicitant l'aide pour 2024

CONSIDÉRANT la présentation des projets et propositions d'attribution de subvention en Commission agriculture, ruralité, alimentation, producteurs, transition énergétique, environnement le 10 juin 2024.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ PAR 62 VOIX POUR (Éric MEYER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Patricia AMBROSIO-TADI, Johann MITTELHAUSSER, Dominique VAURY, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Alain GUERTON (suppléant d'Evelyne THOUEMENT), Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Xavier GUIOMAR, Jérôme DESNOUE, Thierry GUERIN, Gilbert DALLERAC, Elizabeth DELAGE, Mostefa GHENAÏM, Marie-Claude GIRARDEAU, Gérard HEBERT, Maxime MARCELIN, Nathalie PABOUDJIAN, Françoise PYBOT, Emmanuelle ROYERE, Virginie TARTARIN, Daniel CIRET, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Jean-Pierre DUBOIS, Sylvie VASSET, Alain PERDIGEON, Alain MARTIN, Sabine LESPAGNOL, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS, Christian THIERRY (par procuration à Yves VILLATE), Geneviève MENNELET (par procuration à Jean-Louis CHANDELLIER), Mathieu HILLAIRE (par procuration à Xavier GUIOMAR), Jean-Michel JOSSO (par procuration à Françoise PYBOT), Patrick JULISSON (par procuration à Elisabeth DELAGE), Franck MARLIN (par procuration à Johann MITTELHAUSSER), Joël NOLLEAU (par procuration à Nathalie PABOUDJIAN), Yvon BOUKAYA (par procuration à Eric MEYER), Angéline DARDENNE (par procuration à Nicolas ANDRÉ), Sébastien DERACHE (par procuration à Valérie MAUGARD), Séverine RAMÉ (par procuration à Grégory COURTAS), Annie LEPAGE (par procuration à Jean PERTHUIS)), **2 CONTRE** (Camille BINET-DEZERT (par procuration à Maryline COMMEIGNES), Maryline COMMEIGNES), **2 ABSTENTIONS** (Tarik MEZIANE, Isabelle TRAN QUOC HUNG),

APPROUVE les demandes d'Aides communautaires relatives au fonds dédié pour la transition écologique pour un montant de 52 767,98 euros conformément au tableau présenté ci-dessous :

Commune	montant HT du projet (travaux éligibles)	Projet	Descriptif	Autres subventions attendues	reste à charge HT par les communes	subvention calculée sur le montant du projet	Subvention retenue dans le cadre du projet	Pourcentage fonds TE pris en charge
ANGERVILLE	9 100,00 €	Végétalisation et renaturation des espaces urbanisés de la ville	Végétalisation de l'avenue de Dourdan et de l'avenue du Général Leclerc pour favoriser une continuité écologique Implantation de vivaces, graminées et arbustes	- €	4 550,00 €	4 550,00	4 550,00 €	50%
AUTON-LA-PLAINE	20 463,40 €	Désimperméabilisation du terrain de tennis	L'objectif est de désimperméabiliser le terrain de tennis pour réaliser un espace paysager parcelle B821	- €	10 231,70 €	10 231,70	10 231,70 €	50%
BOUVILLE	34 760,14 €	Installation d'une chaudière granule pour l'école	Chaudière Granule avec silo 12t de la marque OKOFEN - Passage chaudière flou à Granule	17 380,07 €	9 380,07 €	13 904,06	8 000,00 €	23%
CHALO-SAINT-MARS	3 000,00 €	Plantation d'arbres et de haies	Réalisation de deux chantiers participatifs en fin 2024 et début 2025 pour la plantation d'arbres et d'arbustes pour la poursuite du développement de la biodiversité sur les parcelles agricoles communales route de Boutervilliers. Plantation d'arbres et arbustes dans le bourg, plantations de haies et de fruitiers le long de chemins de randonnée notamment sur les plateaux agricoles.	- €	1 500,00 €	1 500,00	1 500,00 €	50%
MORIGNY-CHAMPIGNY	45 187,60 €	Installation d'une pompe à chaleur Air/Air	Réduction des émissions de GES de 32/an Passage d'une chaudière gaz à une pompe à chaleur Air/Air	- €	31 631,32 €	13 556,28	13 556,28 €	30%
ORMOY LA RIVIERE	1 800,00 €	Acquisition de foncier inconstructible	Parcelle de 35 a et 8 ca pour maintien du caractère naturel	- €	1 440,00 €	360,00	360,00 €	20%
SACLAS	28 220,00 €	Création accès bâtiment espace vert	désimperméabilisation des parkings création espace vert Accès PMR reprise des extérieurs dans leur ensemble	- €	14 110,00 €	14 110,00	14 110,00 €	50%
SAINT CYR LA RIVIERE	2 300,00 €	Acquisition de foncier inconstructible	Acquisition de la parcelle le long de la RD145 parcelle C182 Fonctionnalité de puisard naturel, préserver les écoulements de fonds de vallée	- €	1 840,00 €	460,00	460,00 €	20%
							52 767,98 €	40

AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions de financement afférentes dont la convention cadre est fournie en annexe.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité le...